

Elections 2026

VOTRE SITUATION

- ✓ J'AI UN IDENTIFIANT CONSULAIRE (IC)
- ✓ J'AI UN NUMÉRO PERSONNEL D'IDENTIFICATION (NPI)
- ✗ MON NPI N'EST PAS RATTACHÉ À MON IC (OU JE NE SAIS PAS)
- ✓ MON TÉLÉPHONE ANIP EST ACTIF

DEADLINE CRITIQUE : AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2025

VOS 2 DÉMARCHES OBLIGATOIRES

☐ METTRE À JOUR MON IMMATRICULATION CONSULAIRE

Qu'est-ce que c'est ?

Rattacher votre NPI existant à votre IC existant pour être reconnu comme Béninois résidant à l'étranger

👉 [Retrouver mon NPI](#)

Pourquoi c'est critique ?

- Vos deux identifiants doivent être liés pour voter
- Sans ce rattachement, impossible de participer aux élections
- Cette liaison vous permet d'être officiellement reconnu dans la diaspora

Documents à prévoir :

- Preuve d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Certificat d'Identification Personnelle ou Acte de naissance) ;
- Preuve de nationalité béninoise (si preuve d'identité non béninoise) ;
- Preuve de résidence.

Comment faire ?

👉 [Mettre à jour mon immatriculation en ajoutant mon NPI](#)

Renseignez votre NPI dans votre dossier d'immatriculation consulaire (Section « Informations sur le demandeur »)

☐ VÉRIFIER ET METTRE À JOUR MON CENTRE DE VOTE

Important :

Votre centre de vote doit être à jour pour pouvoir voter.

Comment vérifier ?

👉 [Consulter mon centre de vote](#)

PERMANENCES EXCEPTIONNELLES À PARIS

📍 89 rue du Cherche-Midi,
Paris 6e
20 & 21 septembre 2025
27 & 28 septembre 2025

ASSISTANCE WHATSAPP

Une question ? Un problème ?
Contactez immédiatement :
+229 01 98 91 91 91



AMBASSADE DE
LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
EN FRANCE